

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 OCTOBRE 2010

L'an deux mil dix, le dix-huit octobre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Madame Perrine FORZY, dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, le 5 octobre 2010.

Etaient présents : Patrick DEBONNE, Perrine FORZY, Francis LORIOT, Serge MOREL, Benoît MORELLET, Alexandre QUILLET, Anne SIGWALT, Bruno TAUNIN, Guillaume VOELTZEL, Patricia LEROUX, Danièle LEMETAIS

Secrétaire de séance : Bruno Taunin

Membres en exercice : 11

Après approbation du dernier procès-verbal l'ordre du jour a été étudié comme suit

### 1. Point des travaux d'investissement au cimetière

Le Conseil Municipal a décidé lors du dernier conseil d'entreprendre les travaux suivants au cimetière pour un montant estimatif de 8000 €, non subventionnables :

- Installation d'une dalle en béton sur la « fosse commune » : la commande est passée et l'entreprise sera relancée
- remise en état du portail par l'entreprise Lorient de Doudeauville : la commande sera passée dès que possible
- rejointoiement des briques des piliers : Après repose du portail
- reprise des espaces verts par Guitra avec le concours d'Alexandre Quillet, de Francis Lorient et l'aide d'Etienne Beaujour : Fait
- remise en sable des allées avec le concours d'Alexandre Quillet, Guillaume Forzy, Etienne Beaujour et de main d'œuvre employée temporairement par la commune par l'intermédiaire de Dynamic Emploi : Fait
- réparation sommaire des trous dans le mur d'enceinte par Etienne Beaujour : Fait

Perrine Forzy préviendra les entrepreneurs de Pompes Funèbres afin qu'ils soient attentifs à ne circuler avec leurs engins que sur les allées.

Perrine Forzy se renseignera pour savoir s'il est légal de soumettre la vente d'une concession au cimetière à un délai de réalisation du caveau.

La cérémonie du 11 novembre aura lieu au cimetière comme d'habitude à 11 heures 15 et les enfants de l'école seront cordialement invités à se joindre à la cérémonie

### 2. Politique d'amortissement des subventions accordées par le SIEGE et modification budgétaire afférente

La loi (article L 2321-2 28° du CGCT) prévoit parmi les dépenses obligatoires pour les communes de moins de 3 500 habitants les dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.

Cette disposition existe depuis la réforme de la M 14 au 1er janvier 2006 et la création du compte 204 "subventions d'équipement versées".

Pour ce qui est de la durée d'amortissement la plus adaptée cela dépend de plusieurs facteurs et principalement des éventuels travaux à payer au SIEGE les prochaines années et du montant de l'autofinancement (023-021) dégagé chaque année.

Selon M. Guillée 5 ans d'amortissement serait trop long car au budget 2010, notre autofinancement prévu est de 90 000 euros (donc largement supérieur au 44 000 € à amortir) et nous pourrions amortir sur un an.

Dans la mesure où la dernière opération à venir avec le SIEGE sera au Clos Thorel pour une participation de 35 000 €, après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide d'amortir les subventions d'équipement dans l'année.

Pour amortir les subventions passées d'un montant de 44 009,82 euros le Conseil, à l'unanimité, décide les délibérations modificatives au budget primitif 2010 suivantes

en Fonctionnement (Dépenses)

au compte 6811-041 Dotation aux amortissements : + 44 010 €

au compte 023 Virement à la section d'investissement : - 44 010 €

en investissement (Recettes)

au compte 28041-040 Subvention d'équipement : + 44 010 €

au compte 021 Virement de la section de fonctionnement : - 44 010 €

### 3. Demande de subvention de Dynamic Emploi

Par manque d'éléments informatifs, le sujet est reporté

### 4. Point sur la future organisation scolaire

Nous avons pris l'option de scolariser tous les Gamachois à la rentrée scolaire 2011/2012 dans le RPI géré par le SIVOS ANGV à la condition

- de l'obtention d'un engagement écrit du SIVOS ANGV d'accepter de conventionner pour la scolarisation de nos enfants dans leur organisation sur les mêmes bases qu'actuellement
- d'un accord sur le mode de revalorisation de la participation financière de la commune de Gamaches en Vexin aux frais de scolarisation

Une rencontre a été organisée par M. le Sous-Préfet le mercredi 13 octobre et Alexandre Quillet y a représenté la Commune ; la réunion s'est conclue sur l'annonce de la réalisation d'un compte-rendu par la Sous-Préfecture, retraçant le projet dans son ensemble, et qui sera envoyé à chaque collectivité ; et sur la réalisation d'un budget prévisionnel pluriannuel du Sivos ANGV(T) par Mme Aubin spécifiant le coût pour chacune des six communes concernées.

### 5. Information sur la TV numérique

L'Eure sera au tout numérique à compter du 1<sup>er</sup> février 2011. Des réunions d'information auront lieu sur Etrépany pour la population. Des aides seront possibles pour aider les personnes âgées à installer, si nécessaire le décodeur.

6. Approbation des rapports du Syndicat des Eaux et du Syndicat des ordures ménagères  
Les Conseillers approuvent les rapports 2009 des deux syndicats.

7. Questions diverses

Félicitations à Madame El Shazly qui a acquis la nationalité française :

Francis Lorient a représenté la Commune lors de la cérémonie officielle organisée mercredi dernier en Sous-Préfecture.

Situation de Philippe Blanchet dit Léo

Après avoir recherché, sans succès, une alternative de relogement sur Gamaches, le Conseil Municipal, ému par les conditions de vie extrêmes de Monsieur Philippe Blanchet, émet le vœu que les services sociaux du Conseil Général se mobilisent pour lui trouver un logement décent. Ils chargent Madame le Maire d'alerter Monsieur le Président du Conseil Général et Pierre Beauvils, Conseiller Général et maire d'Etrépagny, sur l'insalubrité dans laquelle Monsieur Blanchet vit malgré lui.

Petits travaux

- Perrine Forzy a adressé un courrier France Telecom pour leur demander de réparer la cabine téléphonique.
- Elle contactera l'entreprise Langlois pour demander de régler à nouveau les horloges d'éclairage public. Pour mémoire sur les voies communales l'éclairage devrait s'éteindre à 23 heures pour se rallumer à 5 heures. Mais aussi, réglage plus long des minuteries de l'éclairage des sanitaires de l'école, installation d'un éclairage par détecteur de présence à la sortie de la ludothèque et installation d'un éclairage puissant de la cour.
- Il est décidé que le reste de poteaux en bois qui clôturent la place sera retiré par Etienne Beaujour.
- Francis Lorient s'est occupé de faire changer le chauffe-eau de la cuisine de la Maison des Associations qui était en panne.
- Danièle Lemétais demande s'il est possible de rééditer une plaquette informative sur les associations gamachoises.

8. Etude des investissements à venir

Les échanges dans le Conseil se sont fait autour des travaux ou dépenses à venir impasse des peupliers, route de Chauvincourt, dans le quartier du Clos Thorel, dans et autour de l'église, de la mairie et de l'école, de la défense incendie, de la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme.

Des éléments de décisions manquants seront remis lors d'un prochain conseil municipal.

*N'ayant plus rien à l'ordre du jour la séance est levée à 23 heures*